

PROCÈS VERBAL DE L ' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE (AREC) du 5 Septembre 2020

Le 5 septembre 2020 à 14H00, l'assemblée générale ordinaire de l'AREC s'est tenue sur le site du Marché Solidaire Terre, Pépinière C'Exotic, rue du Verger Hémerly à Petite Ile.

La séance s'ouvre à 14h15 et, après un mot de bienvenue, on rappelle l'**ordre du jour**. A savoir:

- 1- Émargement de la liste des présents et vérification des mandats ;
- 2 - Désignation du président de séance et du secrétaire ; ordre du jour
- 3 - Rapport moral 2019
- 4 - Rapport financier 2019 ; approbation des comptes 2019
- 5 - Quitus
- 6 - Présentation du budget prévisionnel 2020 ;
- 7- Renouvellement de l'équipe dirigeante – élection du 1/3 des membres du conseil d'administration ;
- 8- Projets et perspectives
- 9- questions diverses

1 - Émargement de la liste des présents, vérification des mandats

La feuille de présence circule. Au total, il y a 74 membres présents ou représentés.
Nombre de membres présents: 35
Nombre de membres représentés: 39

Une précédente AG a été convoquée le 15 août 2020 à 10h (communiqué dans le quotidien du 31 juillet 2020). Sans quorum. L'assemblée du jour peut donc valablement délibérer.

2 - Désignation du président de séance et du secrétaire

Président de la séance : Bertrand Bonnebat
Secrétaire de séance : Stéphane Foglia

Approuvés à l'unanimité

Jean François Tisset rappelle qu'il est représentant légal de l'association depuis 2017.

Proposition d'ordre du jour :

Bertrand Bonnebat demande à l'assemblée de valider l'ordre du jour qui est lu.

A la question: «approuvez-vous l'ordre du jour fixé par le CA pour cette assemblée ?» La réponse est : oui à l'unanimité

PROCÈS VERBAL DE L ' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE (AREC) du 5 Septembre 2020

3 - Présentation du rapport moral

Le CA remercie Madame Aupetit pour son travail de recensement des adhérents, la mise en place des inscriptions et l'accueil du marché qu'elle effectue régulièrement.

Lecture du rapport moral de l'année 2019 (document en annexe)

Des précisions sont apportées sur l'organisation du marché, les réunions régulières avec les producteurs.. . Cela donne lieu à des échanges sur la situation actuelle. Stéphane Foglia propose de ramener le débat aux activités de l'exercice 2019/

Bertrand Bonnebat demande si d'autres éclaircissements sont attendus. Aucune question n'étant posée, le Président de séance propose de passer à l'approbation du rapport moral.

A la question: « approuvez-vous le rapport moral de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ?» La réponse est : oui, à l'unanimité

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

La président de séance remercie le public et demande à Loïc mier, comme il a été convenu de procéder à la lecture du rapport financier de l'exercice clos le 31/12/2019

4 - Présentation du rapport financier et du budget prévisionnel 2020.

Les comptes ont été clôturés au 31 12 2019 avec l'aide de JP Duflot sur une plateforme comptable web, conformément aux réglementations comptables des associations.

Il est rappelé que l'AREC a un compte à la banque postale et dispose de peu de trésorerie.

Suite à la présentation du rapport financier, une question est posée sur la fin du contrat de travail du salarié de l'association. Ce contrat a pris fin en décembre 2019. Un nouveau contrat à durée déterminée a été conclu à partir du mois de mai pour 1 an.

Loic ier précise que le résultat pour l'exercice 2019 est excédentaire de 212 euros pour un chiffre d'affaire total de 36 000 euros envrion. Quelques détails sont apportés sur les différents postes.

Sans question supplémentaire, le rapport financier est mis aux voix.

A la question: « approuvez-vous le rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ?» La réponse est : oui à l'unanimité

**PROCÈS VERBAL DE L ' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE
L'ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET
DU CADRE DE VIE (AREC) du 5 Septembre 2020**

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

***5 - Approbation des comptes et de la gestion des
membres du conseil d'administration***

A la question: « donnez-vous quitus de leur gestion aux administrateurs pour l'exercice 2019 ?» La réponse est : oui, à l'unanimité

6 - Présentation du budget prévisionnel 2020

Loïc yer présente le budget prévisionnel 2020.

Ce budget continue de baisser en raison de la réduction des activités de l'association. L'association poursuit sa transition après l'abandon de l'activité de commercialisation des paniers de légumes et fruits.

La baisse des ressources ne permettra pas de pérenniser le poste salarié au-delà de l'échéance du contrat sans ressources supplémentaires.

Une réflexion sur le financement des activités de l'association doit être engagée dès cette année : augmentation de la cotisation ?, recherche de partenaires financiers ? Recours au bénévolat ?

Les échanges se poursuivent sur les perspectives à venir. Le CA fera des propositions dans les prochaines semaines. Pas d'autre question ; le budget prévisionnel est présenté au vote.

A la question: « approuvez vous le budget prévisionnel 2020 tel qu'il est présenté ?» La réponse est : oui, à l'unanimité

Le budget prévisionnel 2020 est approuvé à l'unanimité

***7 - Renouvellement de l'équipe dirigeante, élection
des membres du CA***

Il est rappelé qu'un tiers du CA doit être renouvelé chaque année. Le CA comporte 11 membres maximum. Il n'y a ni président, ni trésorier mais une responsabilité collective. Le représentant légal est désigné par le CA.

Les personnes sortantes sont : Chantal Barthe, Carole Dafreville, Jean-François Tisset

Il est fait un appel à candidature au sein de l'assemblée pour rejoindre le CA.

Trois personnes sont candidates : **Lorane Bariswyl-Perono, Elise Boucly, Lison Houel**

PROCÈS VERBAL DE L ' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE (AREC) du 5 Septembre 2020

Les candidatures ne font pas débat. Bertrand Bonnebat propose donc d'élire le nouveau conseil d'administration composé comme suit :

Le nouveau conseil d'administration : La Ferme Péi (Bernard Mondon), Lorane Bariswyl-Perono, Elise Boucly, Monique Dufour, Lison Houel, Bertrand Bonnebat, Jean-Pierre Duflot, Benoit Jouve, Loïc Mallier, Dominique Perret, Gérald Seurin.

La proposition est passée aux voix.

A la question: « Approuvez vous la constitution du nouveau conseil d'administration avec pour administrateurs La Ferme Péi (Bernard Mondon), Lorane Bariswyl-Perono, Elise Boucly, Monique Dufour, Lison Houel, Bertrand Bonnebat, Jean-Pierre Duflot, Benoit Jouve, Loïc Mallier, Dominique Perret, Gérald Seurin ?

La réponse est : oui, à l'unanimité

La constitution du nouveau conseil d'administration est approuvé à l'unanimité

8 - Projets et perspectives

Plusieurs groupes de travail se sont constitués pour gérer les activités de l'association. Un appel aux membres de l'association, pour renforcer les différentes équipes est lancé.

L'association fêtera ses 20 ans en 2021. Ce sera l'occasion de lui donner un nouveau souffle, en réfléchissant à de nouvelles perspectives autour du projet de création d'un « tiers lieu – espace durable ». Un groupe de travail sera constitué pour construire ce projet.

9 - Questions diverses

Pas de question.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire est levée à 15h40

Le président de séance

Le secrétaire de séance

Bertrand Bonnebat

Stéphane Foglia